

**« IL FAUT RECOMPENSER  
LES AGENTS QUI TRAVAILLENT BEAUCOUP »**

« Le ministre de l'Action et des Comptes publics a annoncé ce mardi 8 janvier une prime exceptionnelle de 200 € nets versée aux 40 000 fonctionnaires du fisc pour compenser la « petite surcharge de travail » liée au prélèvement à la source. » (Ouest-France, mardi 8 janvier 2019)

<https://www.ouest-france.fr/economie/impots-fiscalite/impots/prelevement-la-source-gerald-darmanin-annonce-une-prime-de-200-eu-pour-40-000-fonctionnaires-6162826>

Au lendemain de l'annonce d'une prime exceptionnelle pour les agents de la police, le 20 décembre dernier, la fédération **FO Finances** avait interpellé les ministres Le Maire et Darmanin pour leur faire valoir que les agents de Bercy ne méritaient pas moins.

Dans la foulée, l'**USD-FO** a rappelé (communiqué du 21 décembre 2018) que parmi les rationnés du ministère des Finances et plus largement de la fonction publique, les agents des douanes sont particulièrement concernés par la diète des rémunérations, des promotions, des perspectives d'avenir individuelles et collectives. Et pourtant, « travailler beaucoup », ça les connaît.

Au menu de l'actualité de la semaine, outre la gratification précitée envers certains agents de la DGFiP, il est beaucoup question d'intensification des mouvements de migrants illégaux vers la Grande-Bretagne sur fond de spéculation des réseaux de passeurs et des conséquences d'un BREXIT sans accord.

**Sur ce dernier scénario, comme d'ailleurs sur les autres concernant le BREXIT, l'USD-FO ne peut que réitérer l'expression de sa préoccupation quant au déficit d'anticipation et de préparation de l'administration.**

Reconstruire des frontières extérieures terrestres, maritimes, aériennes et ferroviaires entre la France État-membre de l'UE et le Royaume-Uni, avec ce que cela implique en termes de dédouanement, taxation, détaxe, contrôles des personnes et des marchandises... dans un tel contexte, représente pour le moins une « grosse surcharge de travail ».

*A la lumière de ces événements en cours et à venir, l'USD-FO réaffirme, comme elle l'avait fait lors du dernier groupe de travail, la légitimité d'octroyer une « prime exceptionnelle BREXIT » à l'ensemble des agents des douanes qui vont contribuer à cette autre transition sensible ; et ce, sans rien retirer aux revendications de soutien du pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires et de sauvegarde du statut et des missions, qui gardent toute leur actualité.*